

Réponse du Conseil administratif à la motion du 18 janvier 2017 de M^{mes} et MM. Alfonso Gomez, Simon Gaberell, Jean-Luc von Arx, Pierre Gauthier, Pascal Spuhler, Olivier Gurtner, Grégoire Carasso, Morten Gisselbaek, Pierre Scherb et Stéphane Guex: «Pour une place des Eaux-Vives en sécurité et correctement aménagée».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- le désastre que représente l’actuel aménagement de la place des Eaux-Vives, exclusivement destiné à la circulation motorisée;
- la nécessité de verdir et de planter cet espace public au cœur d’un quartier très densifié et pollué;
- l’importance de rendre aux places leur rôle en tant qu’espace public de qualité, favorisant la diversité des activités;
- le fait que, lors des différentes cérémonies ayant lieu à l’église Saint-Joseph, il y ait trop peu de place sur le trottoir devant les entrées principales de l’église pour accueillir la population, mettant par conséquent les personnes en danger;
- le fait que, lors des funérailles à Saint-Joseph, le corbillard soit contraint de stationner sur une des voies de circulation,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- procéder à une étude complète sur l’ensemble des enjeux environnementaux, de mobilité et d’activités, à la place des Eaux-Vives et aux alentours;
- lancer un véritable processus d’aménagement de la place des Eaux-Vives;
- procéder de toute urgence à l’agrandissement des trottoirs devant l’église Saint-Joseph, afin d’assurer la sécurité de la population.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif partage pleinement la vision du Conseil municipal et considère également que la place des Eaux-Vives est aujourd’hui extrêmement motorisée. En effet, pas moins de 10 lignes de bus TPG et 10 000 unités-véhicules/jour (uv/j) y transitent. Cette dernière subit également le report du trafic les jours où se tient le marché sur le boulevard Helvétique.

Les mesures prioritaires à instaurer sont les suivantes:

- réduire le trafic des transports individuels motorisés et envisager une réorganisation à grande échelle des transports publics;

- créer de l'espace libre dévolu aux mobilités douces.

Il est prématuré de lancer une étude de réaménagement complète de la place des Eaux-Vives tant que la question du trafic de transit n'aura pas été réglée (réglementation de la circulation sur les rues concernées et relevant du réseau de quartier structurant dont l'autorité de gestion appartient à l'Office cantonal des transports) et celle des transports publics réexaminée, à la lumière des nouvelles études envisagées en lien avec l'initiative pour un centre-ville vivant, piéton et végétalisé validée par les autorités, celle-ci s'inscrivant dans le projet de délibération PRD-289, «Piétonisation de Rive sans parking souterrain».

En d'autres termes, le Conseil administratif souhaite attendre que les grands principes de circulation en lien avec la piétonisation de Rive soient définis avant de lancer ces réflexions sur la place des Eaux-Vives.

Concernant l'agrandissement des trottoirs devant l'église Saint-Joseph, située 4, place des Eaux-Vives, le Conseil administratif rappelle que la motion date du 18 janvier 2017. Depuis, la largeur du trottoir a été modifiée, passant de 2,85 m à 4,35 m (+1,50 m), grâce à la transformation de trois voies de transports individuels motorisés en deux voies et une bande cyclable. Les travaux se sont terminés en juillet 2018, à la grande satisfaction de la paroisse.

Par conséquent, le Conseil administratif considère que la Ville a pleinement répondu à ce point.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler